

Itinérance

L'association « Itinérance » est un club de prévention subventionné par le Conseil Général ayant une délégation de service public de l'Aide Sociale à l'Enfance. Pour cette raison, le public concerné correspond à la tranche d'âge 12/21 ans, avec des difficultés d'insertion scolaire, sociale et professionnelle.

L'évaluation sociale révèle souvent une situation de rupture familiale (famille éclatée, recomposée), de chômage, des problèmes financiers (souvent surendettement), des problèmes de logement et de mobilité en milieu rural. Ces accompagnements se font dans le cadre du milieu ouvert et sans mandat nominatif.

L'association gère aussi 3 studios en Accueil Temporaire. L'accès est conditionné par l'acceptation d'un contrat d'accompagnement éducatif et de démarches d'orientation vers la Mission locale et/ou les associations d'activité par l'économique. D'autre part, l'orientation s'effectue vers le CCAS et/ou les associations caritatives en ce qui concerne les colis ou les chèques alimentaires, et enfin vers le Conseil Général pour obtenir un FAJ d'urgence.

ITINERANCE

Accueil sans rendez-vous du lundi au vendredi
de 9h à 12h - 14h à 18h à Sarlat et à Terrasson (7 rue Lombard)

CONTACTS :

Josette Ricard
(chef de service éducatif)
Rue Jean-Jacques Rousseau
24200 Sarlat
Tel : 05 53 59 26 82 - Fax : 05 53 29 87 40
E mail : itinérance.sarlat@wanadoo.fr